

Département des Alpes de Haute Provence
COMMUNE DE SISTERON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire du 14 Avril 2023
L'an deux mille vingt-trois
et le quatorze du mois d'Avril**

Membres en exercice	29
Membres présents	23
Procurations	5
VOTES	28
POUR	28
CONTRE	0
ABSTENTION	0
Date de convocation	07/04/2023

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire

PRESENTS : MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. TOUCHE C. GARCIN F. GALLO C. CLARES P. BOY JP. RODRIGUEZ C. GALANTINI V. JOURDAN E. ODDOU S. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. CLEMENT JL. FERAUD S.

PROCURATIONS : M. Michel BRUNET à M. Daniel SPAGNOU, M. Anthony MUNS à M. Nicolas LAUGIER, M. Hugo PICHON à M. Bernard CODOUL, M. Sylvain JAFFRE à Mme Stéphanie FERAUD, Mme Stéphanie SEBANI à M. Jean-Louis CLEMENT

ABSENT EXCUSE : DERDICHE C.

Mme Léa PAYAN est élue secrétaire de séance

2023-05-02 SF

OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMME - BUDGET ABATTOIR

Monsieur le Maire rappelle que par délibérations n° 2022-10-15 SF du 17 Novembre 2022 et n° 2022-11-09 SF du 14 Décembre 2022 l'assemblée délibérante a respectivement acté au 1er Janvier 2023 le passage du budget principal de la commune à la nomenclature comptable M57 et le passage au Compte Financier Unique (CFU) pour tous les budgets de la commune.

Par ailleurs conformément à la délibération n° 2023-04-07 SF du 27 mars 2023 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier de la commune il y a lieu de procéder préalablement à l'examen du budget au recensement et au vote des autorisations de programmes qui y seront inscrites.

Vu la délibération n° 2022-10-15 SF du 17 Novembre 2022 approuvant le passage du budget principal de la commune à la M57 au 1er janvier 2023

Vu la délibération n° 2022-11-09 SF du 14 Décembre 2022 approuvant le passage au Compte Financier Unique (CFU) de l'ensemble des budgets de la commune au 1er janvier 2023

Vu la délibération n° 2023-04-07 SF du 27 mars 2023 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier

BUDGET ABATTOIR (HT)	DEPENSES vote AP - crédits paiement indicatifs			RECETTES indicatives		
	VOTE AP	CP 2023	CP 2024	total	2023	2024
2023-01 / 109-extension frigos	260 000,00 €	130 000,00 €	130 000,00 €	0,00 €		
2023-01 / 109-prétraitement	785 000,00 €	385 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €		

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où cet exposé, après en avoir délibéré,

à l'unanimité par 28 voix POUR

APPROUVE les autorisations de programme listées ci-dessus

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Daniel SPAGNOU

Mis en ligne le 17/04/2023 à 15h38

REÇU EN PREFECTURE
le 17/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210402095-20230414-2023_05_02_